

From: communications@ohrc.on.ca <communications@ohrc.on.ca>

Sent: Monday, August 18, 2025 11:30 AM

To: Clerks <Clerks@durham.ca>

Subject: OHRC Makes Recommendations Regarding Bill 33 | Recommandations sur le projet de loi 33

CAUTION: This email is from an external source. Verify sender before opening links and attachments.

OHRC Makes Recommendations Regarding *Bill 33*

Disponible en français

August 18, 2025

The presence of police in Ontario's publicly funded schools has renewed conversation, in light of *Bill 33, Supporting Children and Students Act, 2025*. If passed, *Bill 33*, the proposed amendments to the *Education Act*, would require school boards to work with local police services to implement School Resource Officer (SRO) programs.

In a recent [submission](#) to the Ministry of Education, the Ontario Human Rights Commission (OHRC) reiterated its call for an evidence-based approach to the routine presence of police in Ontario's schools. While SRO programs have been implemented in school boards across the province, there is a lack of evidence supporting their effectiveness. Some of these programs have been removed.

Communities have shared their experiences with SRO programs and the harms associated with police-in-schools programs. In its submission, the OHRC outlines how police presence in schools can reinforce, perpetuate, or worsen the negative experiences faced by students with disabilities, Indigenous, Black and 2SLGBTQ+ students.

Communities have consistently advocated for more social supports in schools, such as hiring peer support staff, counsellors and mental health professionals, instead of relying on policing. The OHRC calls for a [human rights-based approach](#) to school safety, prioritizing the voices of those most affected and student wellbeing.

The OHRC also highlights that colleges and universities admissions should uphold the principles of substantive equality. In its [submission](#) to the Ministry of Colleges, Universities, Research Excellence and Security, the OHRC recommends that the proposed amendments in *Bill 33 to the Ministry of Training, Colleges and Universities Act*, clearly define the term "merit" to avoid any risk of misinterpretation.

Central to educating students must be a commitment to uphold the dignity, self-worth, well-being, and safety of students. This is foundational to a robust economy. So, as Ontario transforms its education system, it is crucial to prioritize student dignity and safety. By ensuring that updates to the *Education Act* and the *Ministry of Training, Colleges and Universities Act* are consistent with the *Ontario Human Rights Code*, we can foster an inclusive environment that champions equality for **all** students.

Let us work towards cultivating educational institutions which foster safety, inclusion, and support for all students, creating a more equitable future.

– 30 –

Media contact:

Nick Lombardi

Senior Strategic Communications Advisor
Ontario Human Rights Commission
Email: nick.lombardi@ohrc.on.ca

Disponible en français

La CODP formule des recommandations sur le projet de loi 33

Le 18 août 2025

Le projet de loi 33, Loi de 2025 sur le soutien aux enfants, aux élèves et aux étudiants de l'Ontario, a relancé le débat sur la présence policière dans les écoles ontariennes financées par les deniers publics. Si elles sont adoptées, les modifications proposées à la Loi sur l'éducation dans le projet de loi 33 obligeront les conseils scolaires à collaborer avec les services policiers locaux pour mettre en œuvre des programmes d'agents ressources dans les écoles.

Dans un [mémoire](#) adressé récemment au ministère de l'Éducation, la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) a réitéré sa recommandation d'adopter une approche fondée sur des données probantes concernant la présence systématique de la police dans les écoles de l'Ontario. Bien que différents conseils scolaires de la province aient mis en œuvre des programmes d'agents ressources, il n'existe pas de données probantes qui en démontrent l'efficacité, et certains ont été annulés.

Des communautés ont fait part de leurs expériences liées aux programmes d'agents ressources et des préjudices associés aux programmes de police à l'école. Dans son mémoire, la CODP décrit comment la présence policière dans les écoles peut renforcer, perpétuer ou aggraver les expériences négatives que vivent les élèves handicapé(e)s, autochtones, noir(e)s et 2SLGBTQ+.

Les communautés réclament davantage de soutien social dans les écoles, par exemple, l'embauche de personnel de soutien par les pairs, de conseiller(-ère)s et de professionnel(le)s de la santé mentale, au lieu de s'en remettre à la présence policière. La CODP préconise une [approche fondée sur les droits de la personne](#) pour

assurer la sécurité dans les écoles, et accorder la priorité au vécu des personnes les plus concernées et au bien-être des élèves.

La CODP souligne également que les admissions dans les collèges et universités devraient être conformes aux principes de l'égalité réelle. Dans son [mémoire](#) au ministère des Collèges et Universités, Excellence en recherche et Sécurité, la CODP recommande que le terme « mérite » soit clairement défini dans les modifications proposées à la Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités dans le projet de loi 33 pour éviter tout risque d'interprétation erronée.

L'éducation doit reposer sur l'engagement de préserver la dignité, l'estime de soi, le bien-être et la sécurité des élèves et étudiant(e)s qui, grâce à un tel soutien, sont mieux outillé(e)s pour s'épanouir, apporter une contribution significative et stimuler l'innovation, facteurs fondamentaux pour assurer une économie solide. Il est donc essentiel, dans le cadre de la transformation du système d'éducation de l'Ontario, de privilégier la dignité et la sécurité des élèves et étudiant(e)s. En veillant à ce que les modifications apportées à la Loi sur l'éducation et à la Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités soient conformes au Code des droits de la personne de l'Ontario, nous pouvons favoriser un environnement inclusif dans lequel chaque élève et étudiant(e) jouira de l'égalité.

Employons-nous ensemble à faire en sorte que les établissements d'enseignement soutiennent tou(te)s les élèves et étudiant(e)s et favorisent leur sécurité et leur inclusion, afin de créer un avenir plus équitable.

– 30 –

Renseignements pour les médias

Nick Lombardi
Conseiller principal en communications stratégiques
Commission ontarienne des droits de la personne
Courriel: nick.lombardi@ohrc.on.ca

Available in English

*La Commission ontarienne des droits de la personne promeut et met en œuvre les droits de la personne,
afin de créer une culture de responsabilité en matière de droits de la personne.*

Ontario Human Rights Commission

180 Dundas Street West, 9th Floor

Toronto, ON M7A 2G5

Phone: 416-816-4427

Email: communication@ohrc.on.ca,

Web: www.ohrc.on.ca

To ensure that this newsletter is delivered to your inbox,
add communications@ohrc.on.ca to your address book.

To unsubscribe from this newsletter, click [here](#).

All personal information we hold is governed by the [*Freedom of Information and Protection of Privacy Act*](#)